

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 32

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
30

Nombre de votants :
30

Date de convocation :
27 avril 2020

Date d'affichage :
14 mai 2020

L'AN deux mille vingt, le 7 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 27 avril, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mme DUBREUIL, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, LAMY, Mmes MACHANEK, Mmes MOLLON, MONTFORT, M. PERGET, Mme PICHARD, MM. RESSOUCHE, VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint
absente excusée

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale
absente excusée

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Vincent PERGET

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Bruno RESSOUCHE

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2020**

QUESTION N° 4

**OBJET : Boulevard Etienne Clémentel – Régularisation foncière :
déclassement d'une partie de Domaine Public Communal**

RAPPORTEUR : Jacques LAMY

Dans le cadre du bornage des parcelles cadastrées BR 179 et 181 situées Boulevard Etienne Clémentel et jouxtant la voie publique, les services de la Commune ont constaté la nécessité d'une régularisation foncière selon les modalités suivantes :

- Acquisition par la Commune d'une portion d'environ 55 m² de la parcelle BR n°179 à usage d'espace public,
- Cession au propriétaire des parcelles BR n°179 et 181 d'une portion du Domaine Public communal d'environ 150 m² située derrière son mur d'enceinte.

Cette régularisation nécessite donc le déclassement d'une portion de domaine public. La partie concernée étant clôturée par un mur d'enceinte et désaffectée de fait du domaine public depuis de nombreuses années, aucun élément ne fait obstacle à son déclassement.

Ce déclassement permettra la numérotation cadastrale de cette nouvelle parcelle et sa cession ultérieure au riverain dans le cadre de l'échange foncier décrit ci-dessus.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **constater la désaffectation et prononcer le déclassement de la partie de domaine public communal d'environ 150 m² jouxtant les parcelles BR n°179 et 181, située Boulevard Etienne Clémentel,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 7 mai 2020

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL